

Affiché le :

10 MAI 2021

1/1

DDTM 34  
Bât. Ozone, 181 place Ernest Granier  
CS60556  
34064 MONTPELLIER Cedex 2

**Direction départementale des territoires et de la mer  
Délégation à la mer et au littoral**



**Mise à disposition du public : projet de désensablement de l'ancien grau du Libron situé sur la côte ouest de Vias et rechargement des plages environnantes situées au droit des campings**

Procédure de mise à disposition du public sur la demande de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée pour le désensablement de l'ancien grau du Libron situé sur la côte ouest de Vias et le rechargement des plages environnantes situées au droit des campings, conformément à l'article L.121-24 du code de l'urbanisme et compte-tenu que ces travaux de conservation et de protection sont situés sur des espaces identifiés remarquables et caractéristiques du littoral dans le PLU.

La communauté d'agglomération Hérault Méditerranée a déposé auprès de la direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault une demande d'autorisation de prélever du sable sur la plage émergée située au droit de l'ancien grau du Libron sur la commune de Vias et de valoriser les produits issus des travaux en rechargeant les plages environnantes érodées par les coups de mer. Ce projet doit faire l'objet de la délivrance d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime pendant la phase des travaux relatifs à la création d'un ouvrage provisoire contre l'érosion.

Le dossier est téléchargeable : <http://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Participation-du-public/Procedures-en-cours>

Les observations du public peuvent être déposées à l'adresse [ddtm-dml-dpm@herault.gouv.fr](mailto:ddtm-dml-dpm@herault.gouv.fr) du 10 mai au 26 mai 2021.

par voie postale à l'adresse suivante :

DDTM de l'Hérault – Délégation à la mer et au littoral – Unité cultures marines et littoral  
4 – 6 Rue Hoche – BP 472 – 34207 Sète Cedex